



**DELIB 21-2024**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de VIVIERS LES MONTAGNES  
Séance du 28 juin 2024 à 19h00**

*Nombre de membres*

Afférents au Conseil : 15

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 17

Date de la convocation : 24/06/2024

Date d'affichage : 24/06/2024

L'an deux mille vingt et quatre et le vingt et huit juin à 19h02, le Conseil Municipal de VIVIERS-LES-MONTAGNE, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Elisa LEMONNIER, sous la présidence de M. Alain VEUILLET, Maire.

Présents : Mesdames Sylvie CALAS, Marie-Rose LADOWICHT, Arlette GLORIA, Isabelle DE VIVIES, Françoise BARBERI, Christelle COURTOIS-SABARTHES, Marie-France ALRIC et Maud FLAMANT  
Et Messieurs Alain VEUILLET, Paul SALVAN, Rodolphe DUCAMP, Daniel MONTAGNE, M. Manuel GONCALVES

Excusés : Mme Myriam MADAULE pouvoir à M. Alain VEUILLET, M. Claudian BRUN pouvoir à Mme Marie-Rose LADOWICHT, M. Frédéric MAIXANDEAU pouvoir à M. Paul SALVAN, M. François MONTAGNE pouvoir à M. Manuel GONCALVES

Absents : Mme. Marie-Pascale PRADES

Retards : M. Jean-Michel MAUREL arrivée à 19h11 pour la délibération 15-2024

Secrétaire de séance : M. Manuel GONCALVES

La séance débute à 19h02 sous la présidence de M. Alain VEUILLET

M. le maire annonce que si des questions arrivent pendant la séance, une réponse leur sera apportée lors du prochain conseil municipal.

Il explique également que les différents points inscrits à l'ordre du jour ont été travaillés par le groupe majorité Viviers au cœur. Conformément à l'article L 2121-21 du CGCT. M. le maire propose de voter à main levée

Pour : 17                      Contre : 0                      Abstention : 0

Objet de la délibération : **DELIBERATION POUR LA DONATION DU BOIS**

M. le maire rappelle au conseil que lors du dernier conseil il avait annoncé que M. de Vivies avait fait une donation d'une partie du parc du château à la commune afin que cette dernière y fasse un espace de loisir, de détente et de sport ouvert au public.

M. le Maire demande au conseil de bien vouloir confirmer cette donation pour l'autoriser à passer devant le notaire afin de finaliser l'acte de donation.

Mme Isabelle de VIVIES ne prend pas part à cette délibération.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Alain VEUILLET

Le secrétaire de séance  
Manuel GONCALVES

